Je tiens à informer l'honorable député que l'Office national de l'Énergie m'a informé aujourd'hui qu'il avait refusé la demande présentée par la province de la Nouvelle-Écosse qui voulait que l'office reconsidère sa décision. Toutefois, l'Office national de l'Énergie a fait savoir qu'il analyserait avec la plus grande promptitude la nouvelle demande qui lui serait soumise, car il estime qu'il serait plus rapide et moins compliqué sur le plan juridique de donner suite à une nouvelle demande que d'aller en appel.

En tant que gouvernement, nous avons donné notre parole. Nous veillerons à ce que l'Office de l'Énergie suive la marche normale, c'est-à-dire par exemple, que nous allons nous assurer que les règles et les règlements régissant l'environnement soient respectés. Nous avons adopté comme politique nationale de faire prolonger le pipe-line sans délai afin qu'il soit terminé en 1983.

M. Crosby: Madame le Président, les paroles du ministre de l'Énergie sont pour le moins curieuses. Il sait que la demande de prolongation du pipe-line date de plusieurs mois et que l'Office de l'Énergie l'a refusée. Maintenant le ministre prétend . . .

Mme le Président: A l'ordre. J'espère que le député ne va pas récidiver. Les questions doivent être brèves.

M. Nielsen: Et les réponses aussi.

Mme le Président: J'ai déjà dû rappeler le député à l'ordre quand il a posé sa première question. Voudrait-il avoir l'obligeance de formuler sa question sans ambages.

- M. Crosby: Madame le Président, je me dois de réagir en fonction de la réponse qui m'est donnée. J'aimerais demander au ministre dans quelle mesure il peut assurer à la Chambre que l'Office national de l'énergie approuvera ce prolongement du gazoduc? Le ministre a dit que c'était une question de priorité nationale, mais l'ONE est-il d'accord avec lui?
- M. Lalonde: Madame le Président, s'il le faut nous présenterons à la Chambre un projet de loi à cette fin. Cependant, nous n'avons pas de raison de croire que l'Office national de l'énergie refusera de respecter et de comprendre les priorités nationales arrêtées par le gouvernement eu égard à ce projet en particulier auquel nous attachons la plus haute importance.
- M. Hnatyshyn: Quand allez-vous nommer un président pour cet Office?

LE BUDGET

LES MESURES POUR PROTÉGER LES CANADIENS DE L'INFLATION

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le budget qu'il nous a présenté hier soir n'essaie à peu près pas de contenir l'inflation qui sévit dans notre pays et que l'on tient généralement pour le problème numéro un auquel le pays doit faire face. Le gouvernement n'a tenu aucun compte des prières du gouverneur de la Banque du Canada qui a réclamé que le gouvernement maintienne à un minimum le niveau du déficit budgétaire au lieu de le relever de 40 p. 100 au-dessus du niveau qu'avait prédit mon collègue, le député de Saint-Jean-Ouest.

Ouestions orales

Quelles dispositions le ministre propose-t-il de prendre afin de protéger les Canadiens de la poussée de l'inflation galopante qui va sûrement surgir suite à ce budget? Je pose ma question en guise de réaction aux réponses que le ministre nous a données concernant les personnes à faible revenu ou a revenu moyen et les propriétaires de maisons dont il n'est tenu pratiquement aucun compte dans ce budget.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député va comprendre que tout l'ensemble du budget, y compris l'appui à la politique monétaire du gouverneur de la Banque du Canada, y compris le régime fiscal qui prévoit une baisse du déficit avec le temps et une réduction marquée de nos besoins financiers, et y compris une relance de la productivité soutenue par un certain nombre de programmes financiers, accompagnée de toutes les propositions, a pour objectif de contribuer à abaisser le taux de l'inflation.

Par contre, comme je le disais dans mon exposé hier soir, c'est une bataille qui ne sea pas facile à gagner. La victoire dépendra énormément des réactions qu'auront pour l'économie canadienne les entreprises et les particuliers quant à ce qu'ils escomptent à l'égard de l'inflation. Je crois que dans notre budget nous avons insisté beaucoup sur la solution du problème de l'inflation.

M. Wilson: Madame le Président, je crois que ce qu'il faut, c'est que le gouvernement montre la voie, s'il veut que le secteur privé suive, en restreignant son désir d'accroître l'inflation au Canada. Si l'on consulte les chiffres, on a du mal à croire qu'ils témoignent de la moindre retenue. En juillet dernier, alors qu'il était dans l'opposition, le parti libéral proclamait qu'il limiterait les dépenses. Or cette année elles augmenteront de plus de 15 p. 100 si l'on se fonde sur les chiffres du budget.

Étant donné l'absence de retenue dont fait preuve le gouvernement dans ses prévisions de dépenses et comme le budget reprend exactement les pronostics que nous avions trouvés quand nous avons pris le pouvoir l'année dernière, sans la moindre considération pour les initiatives prises alors par l'honorable député de York-Peel et celui de Saint-Jean-Ouest, le ministre voudrait-il bien comparer les prévisions de dépenses qui figurent dans son exposé budgétaire avec celles de l'honorable député de Saint-Jean-Ouest pour voir si oui ou non on y trouve un critère qui permette de réduire le niveau excessif des dépenses du gouvernement et d'exercer un meilleur contrôle sur les dépenses que ce n'est le cas actuellement?

- M. MacEachen: Madame le Président, ce que je sais, c'est que l'ancien gouvernement avait fixé à ses dépenses une limite de 10 p. 100 sans jamais nous dire comment il se proposait de la respecter.
 - M. Wilson: C'est écrit noir sur blanc.
- M. MacEachen: J'aimerais que les membres de l'ancien cabinet me disent comment ils auraient pu respecter un niveau de dépenses de 10 p. 100 pendant l'année financière 1980-1981.
- M. Stevens: Vous nous avez délogés, il aurait fallu nous garder.